

## Lycées

[En téléchargement : lettre d'information lycées 2020-2021](#)

Partenariat entre l'Académie, la Région Pays de la Loire et les Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire.

La Région des Pays de la Loire, le Rectorat de Nantes et l'Ecole des Beaux-arts Nantes Saint-Nazaire créent des passerelles entre le lycée et l'enseignement supérieur artistique.

Laurence Garnier, vice-présidente du Conseil régional en charge de la culture, des sports et de la vie associative, Pierre-Jean Galdin, directeur général de l'École des Beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire, et William Marois, Recteur des Pays de la Loire et de l'académie de Nantes, ont signé le 26 novembre 2018 une convention de partenariat 2018-2020 pour la mise en œuvre d'un cycle préparatoire destiné aux lycéens ligériens. L'objectif est de valoriser les formations existantes dans l'enseignement supérieur artistique public auprès des lycéens de l'académie et de contribuer à leur dynamique sur le territoire.

A travers cette convention, les trois signataires s'engagent à coopérer pour créer des passerelles entre les cycles du lycée et l'enseignement supérieur artistique public, afin de proposer la poursuite d'études supérieures en arts plastiques aux niveaux licence et master. Il s'agit également de sécuriser les parcours de formation et de favoriser des dispositifs d'aide à la réussite des lycéens, en particulier des élèves issus des familles les plus éloignées de ce type de formations artistiques.

La convention signée organise les modalités de mise en place de cette coopération autour de 3 axes principaux :

- La constitution d'un groupe de travail réunissant des professeurs d'arts plastiques enseignant en lycée (enseignement de spécialité) et des professeurs des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire, conjointement piloté par l'Inspecteur pédagogique régional et le directeur de l'École des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire, pour construire un programme d'enseignement de qualité et adapté au niveau des lycéens,
- L'organisation de stages gratuits pour des lycéens motivés et repérés en amont et accueil de ces lycéens à l'École des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire lors de trois séquences différentes :

une semaine aux congés d'été en fin de classe de première ;

quatre jours aux congés d'automne ;

quatre jours aux congés d'hiver.

- Le projet de mise en place d'une plateforme numérique hébergée sur le site de l'École des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire pour permettre aux élèves et à leurs professeurs d'arts plastiques de travailler à distance avec les enseignants de l'École des Beaux-Arts de Nantes Saint-Nazaire.

Les dispositifs mis en place dans le cadre de cette collaboration sont destinés à contribuer à la dynamique portée par les écoles supérieures des filières beaux-arts, architecture, design, communication, cinéma, musique et danse organisées en réseau et dorénavant installées dans une proximité géographique sur l'île de Nantes.

## Lycées

Publié sur Beaux-arts°Nantes (<https://beauxartsnantes.fr>)

---

**URL source:** <https://beauxartsnantes.fr/lycees>